

116  
9  
28

# LA VIE QUOTIDIENNE A MARSEILLE DE LOUIS XIV A LOUIS-PHILIPPE

Félix Tavernier



HACHETTE LITTERATURE

N. 1

# LA VIE QUOTIDIENNE A MARSEILLE

de Louis XIV à Louis-Philippe

DU MÊME AUTEUR

F

LA VIE QUOTIDIENNE A MARSEILLE. Histoire de la ville de Marseille de Louis XIV à Louis-Philippe. 1881-1882. 2 volumes. Librairie de la rue de la République, Marseille.

MARSEILLE ET LA PROVENCE. Histoire de la ville de Marseille de Louis XIV à Louis-Philippe. 1881-1882. 2 volumes. Librairie de la rue de la République, Marseille.

MARSEILLE ET LA PROVENCE. Histoire de la ville de Marseille de Louis XIV à Louis-Philippe. 1881-1882. 2 volumes. Librairie de la rue de la République, Marseille.

MARSEILLE ET LA PROVENCE. Histoire de la ville de Marseille de Louis XIV à Louis-Philippe. 1881-1882. 2 volumes. Librairie de la rue de la République, Marseille.

MARSEILLE ET LA PROVENCE. Histoire de la ville de Marseille de Louis XIV à Louis-Philippe. 1881-1882. 2 volumes. Librairie de la rue de la République, Marseille.

LA RUE QUOTIDIENNE  
A MARSEILLE  
de Louis XIV à Louis-Philippe

DU MÊME AUTEUR

VINGT SIÈCLES D'HISTOIRE DE FRANCE. Éditions I.A.C., 1941.

HISTOIRE DE LA TERRE ET DU PEUPLE DE FRANCE. Éditions  
Lavauzelle, 1944.

MARSEILLE ET LA PROVENCE SOUS LA ROYAULTÉ, 1481-1789.  
Publication du Centre régional de Documentation pédagogique  
et des Archives des Bouches-du-Rhône.

MARSEILLE ET LA PROVENCE, 1789-1871. Publication du Centre  
régional de Documentation pédagogique, Marseille. Docu-  
ments pour l'enseignement de l'Histoire.

ASPECTS DU VIEUX MARSEILLE. Publication du Centre régional  
de Documentation pédagogique, Marseille.

337A

Félix-L. TAVERNIER

LA VIE QUOTIDIENNE  
A MARSEILLE

de Louis XIV à Louis-Philippe

408  
oct 73  
—

DL • 26 2 1973 - 03964

HACHETTE LITTÉRATURE

16° Li: 31  
1454

PARIS-L. TAYEBIAN

LA VIE QUOTIDIENNE

A MARSEILLE

de Louis XIV



INVENTAIRE

DEUX SIÈCLES DE VIE ANCIENNE

MEAE

MEIS

1816

1817

1818

## INTRODUCTION

### DEUX SIÈCLES DE VIE QUOTIDIENNE

*Fondée vers 600 avant notre ère, Marseille compte aujourd'hui vingt-six siècles d'existence.*

*Dans cette longue suite de jours lumineux ou voilés, on a choisi, pour esquisser le tableau de sa vie quotidienne, les temps où la ville, se dégageant d'un passé plus de deux fois millénaire, s'ouvre à une vie nouvelle et aborde le grand destin qui fera d'elle la métropole de la Méditerranée et l'une des premières places de commerce du monde.*

*Cette mutation s'opère par degrés entre le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et celui du XIX<sup>e</sup>. Le panorama de la vie marseillaise que l'on déroule ici commence au début du règne personnel de Louis XIV et se clôt à la fin de la monarchie de Juillet.*

*Vers 1660, la ville garde dans son aspect, dans ses travaux, dans le comportement de sa population, l'essentiel des traits de la cité antique et médiévale. A ce moment, par la volonté du roi, une transformation s'amorce qui se poursuivra à travers les péripéties de deux siècles d'histoire.*

*Dans ce passage, traditions et nouveautés se mêlent. Les caractères originaux du peuple marseillais, ses façons d'autrefois se maintiennent à côté des changements qu'apportent le développement d'une ville nouvelle, le progrès*

des affaires, les transformations de l'économie, les bouleversements politiques.

A cette évolution progressive succède dans la vie marseillaise, à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, une sorte de révolution. La ville, jusque-là, manquait d'eau, de place dans son port, de bonnes liaisons routières avec la France. En quelques années, l'arrivée des eaux de la Durance, l'achèvement de la voie ferrée, l'aménagement de bassins maritimes libèrent Marseille des contraintes qui ralentissaient son extension et gênaient son essor.

En vingt ans, les grands travaux urbains remodelent la ville; par Suez la Méditerranée devient le chemin de l'Extrême-Orient; l'entreprise algérienne achevée, l'Afrique s'ouvre à la pénétration française; et la ville accueille plus de 100 000 habitants, 300 000 jusqu'à la fin du siècle avec des effectifs grandissants d'étrangers.

« O Marseille de mon jeune âge, où es-tu? » écrit, dès 1851, dans ses Notes biographiques, le chansonnier populaire Victor Gelu. « Qu'as-tu fait des allures modestes, des mœurs patriarcales, du langage coloré..., de la rude sincérité de tes enfants? »

Avec les aspects anciens qui disparaissent, la langue qui s'oublie, le souvenir du passé qui s'estompe, la vie quotidienne qui prend un autre rythme, une page de l'histoire marseillaise est tournée.

# CHAPITRE PREMIER

## SOMMAIRE

### LE CADRE DE LA VIE

The first of these is the ...

The second is the ...

The third is the ...

THE CAUSE OF THE ...

The fourth is the ...

The fifth is the ...

## CHAPITRE PREMIER

### PANORAMA

En novembre 1644, Georges de Scudéry, nommé par feu Louis XIII gouverneur du fort de Notre-Dame de la Garde, arrive à Marseille avec sa sœur Madeleine. Le fort est perché à 500 pieds au-dessus de la rive du port qui fait face à la ville. Le couple parisien ne songe pas à se loger dans cette solitude aérienne. Madeleine installe le ménage à la place de Lenche, au milieu du beau monde, et ne monte dans le gouvernement de son frère que les jours où la vigie annonce l'arrivée dans la rade d'un navire portant quelque grand personnage. Alors, tandis que l'artillerie du fort fait entendre sa voix, la « gouvernresse » a loisir de regarder la ville.

En vérité, écrit-elle à Mlle Paulet, « la belle Lionne » de l'hôtel de Rambouillet, Notre-Dame de la Garde est, par sa situation, le plus beau lieu de la nature. De la façon dont elle est disposée il y a quatre aspects différents qui sont admirables : d'un côté, on a le port et la ville sous ses pieds et si près que l'on entend les hautbois de vingt-deux galères qui y sont; de l'autre, l'on découvre plus de douze mille « bastides » pour parler en termes du pays; du troisième, on voit les îles et la mer à perte de vue; et, au quatrième, sans rien voir du tout de ce que je viens de dire, on n'aperçoit qu'un grand désert tout hérissé de pointes

de rochers où stérilité et solitude sont aussi affreuses que l'abord est agréable à tous les autres endroits.

### *La terre et la mer*

De la ville au terroir, de l'espace marin à la ceinture de montagnes, tout Marseille tient dans ces lignes. Sur la mer, la côte dessine un vaste demi-cercle entre des promontoires élevés. Du côté de la terre, une ligne continue de hauteurs forme un second hémicycle autour d'un bassin clos presque de toutes parts. Ainsi, placée aux extrémités du royaume, Marseille est encore retranchée de la Provence avec laquelle elle ne communique, le sillon de l'Huveaune excepté, que par des routes de montagne. La plus fréquentée, celle qui va vers Aix, doit, pour s'évader du bassin, grimper par des « pentes horribles ». C'est du sommet qu'on appelle la Viste (la vue) que Mme de Sévigné, arrivant en carrosse, voit s'étaler sous ses pieds le site de Marseille. Dans l'enchantement de ce premier coup d'œil elle écrit à sa fille :

Hier, le temps fut divin et l'endroit d'où je découvris la mer, les bastides, les montagnes et la ville est une chose étonnante.

Le bassin entouré de montagnes qui vont de la Nerthe et de l'Etoile au Garlaban constitue le terroir ou plutôt l'empire de Marseille. Cinquante petits villages le parsèment. Aucun ne forme une communauté indépendante. La terre même appartient aux bourgeois de la ville qui y ont aussi leur maison du dimanche. Ce terroir n'est pas riche. Les montagnes dressent à plus de 500 mètres des arêtes où la roche est à nu. Les croupes portent, entre des bouquets de pins et de chênes verts, une végétation rabougrie d'épineux et de plantes parfumées, térébinthe, lentisque, thym, lavande, genévrier. Des vergers s'étagent sur les versants aménagés en terrasses. Il y pousse l'olivier

au feuillage d'argent, l'amandier sensible aux gelées printanières. La plus grande partie est couverte de vignes qui accueillent entre les rangées de ceps quelques sillons de blé. Les fonds qui, dans ce pays de longues sécheresses, bénéficient de sources, les bords des ruisseaux, les rives de l'Huveaune contrastent par leur verdure avec la nudité des plateaux. De ces vallons bénis où, selon le dicton populaire, « *l'aigo es d'or* » (l'eau vaut de l'or), la ville voit arriver le matin sur son marché le peu de légumes frais, de fruits et de produits de ferme qu'elle consomme.

Ce n'est pas de ce pauvre territoire que Marseille tire les éléments de sa vie quotidienne. Accrochée à un repli de la côte, isolée de l'arrière-pays, adossée au royaume, la ville, depuis sa fondation, tourne vers la mer ses regards et ses forces. C'est d'elle qu'elle attend sa nourriture, son travail, sa richesse. Ses champs sont les flots que laboure l'étrave de ses navires; ses marchés, les comptoirs que tiennent outre-mer ses enfants; ses récoltes sont les produits qu'elle transporte, entrepose et échange; ses profits, le produit de ses spéculations nourries d'audace. L'ouverture sur la mer, la pêche, l'armement, le négoce, la navigation au péril de la vague et des hommes ont, au long de vingt siècles, façonné le caractère marseillais, le dotant en même temps de l'esprit d'entreprise et de l'esprit de liberté.

### **Le ciel**

Dans le cadre de la vie marseillaise le ciel a sa place à côté du sol et de la mer. De tous les traits de l'environnement c'est celui qui, changeant le moins d'un siècle à l'autre, est le plus facile à retrouver. Les mêmes vents, les mêmes sécheresses, les chaleurs semblables de l'été, les douceurs pareilles de l'automne et toujours les soleils des beaux jours de l'hiver ont conduit et rythmé depuis les origines les travaux et les jours des Marseillais. N'est-ce pas au mistral que la ville, 600 ans avant Jésus-Christ,

doit sa naissance en ce jour où, secouant la barque phocéenne, le « vent maître » obligea l'équipage venu des côtes d'Ionie à chercher sur la rive provençale l'abri du Lacydon et, conduisant le capitaine au festin où la fille du roi allait se choisir un époux, présida au mariage de la terre et de la mer ?

Individualisée par son entourage, Marseille l'est aussi par son climat. Ses particularités frappent tous ceux qui, venant du Nord, arrivent dans la ville. Et leur surprise n'est pas toujours admirative. Les caprices du temps, le ciel changeant sans cesse, les sautes et le renversement des saisons déconcertent, même après des séjours prolongés, ceux qui ne sont pas nés à Marseille. Mme de Sévigné, qui n'y passe que quelques jours en janvier 1673, y arrive par un soleil radieux, trouve le lendemain à son réveil un « temps de diantre », puis, tout en étant changé, peut, dans l'après-midi, faire le tour de la ville et, régalée d'un beau soleil au crépuscule, « bayer » sur le port en compagnie de Mgr l'évêque. En Provence, elle remarque les mêmes inégalités qu'à Marseille.

Pourquoi êtes-vous si extravagants ? écrit-elle à sa fille. Chez vous, il n'y a rien de doux ni de tempéré. Tout est extrême, vos chaleurs, vos sereins, vos bises, vos pluies hors de saison.

L'hiver dure deux mois, commence tard mais ne sait pas finir. L'été est chaud, brusque, pesant et long; l'automne se maintient jusqu'à la mi-décembre; les printemps sont manqués, maussades et rebelles. Mais toutes les saisons sont riches en surprises. « En plein hiver, note Mlle de Scudéry, on fait des visites sans avoir besoin de feu et l'on se promène sur le port comme aux Tuileries en juillet. » D'autres fois, on grelotte dans les maisons dépourvues de chauffage, les oliviers gèlent jusqu'à la racine et les amandes sont brûlées en fleur. Au plein cœur de l'été, le mistral se déchaîne; des orages tonitruent, déversent des

déluges. L'automne est tour à tour lumineux et mouillé; le printemps, gai ailleurs, à Marseille est morose. Deux journées sans soleil désolent tout le monde; l'« humide » est détesté, on lui attribue toutes les maladies.

Le mistral, au contraire, jouit d'une assez bonne presse. On n'ignore pas ses défauts, mais on les lui pardonne. Il soulève la poussière, perce les manteaux les mieux ajustés, force les portes, jette à terre les cheminées, renverse les passants. Mais il sèche la boue, balaie le ciel, ramène le soleil. En été, il rafraîchit les canicules; en hiver, ce sauvage mijote de petits coins abrités, ménage des « cagnards » dont tout le charme est fait de son absence. Tandis qu'ailleurs il se rue à l'assaut des gens et des maisons, dans le port protégé l'eau clapote à peine au flanc des coques; et, sur le bout de quai qui, dans la langue populaire, porte le nom de « cheminée du roi René », les oisifs et les vieux, à longueur de journée, boivent le bon soleil.

A ce climat inégal, brutal, capricieux, les Marseillais tiennent comme ils sont attachés par le cœur à leur ville. L'atmosphère y est gaie, animée, accueillante, le ciel désencombré, les nuits limpides, l'ordinaire des jours inondé de soleil. L'air translucide avive les couleurs, rapproche les lointains et, faisant apparaître jusqu'aux moindres détails de l'horizon, donne aux formes plus de réalité, plus de présence. Les changements de temps soudains et vifs fouettent le sang et stimulent les forces. Aux regards la lumière ouvre les perspectives, aux imaginations le vent donne l'élan. Comment des traits si nets, leur vigueur, leur outrance ne communiqueraient-ils pas quelque chose d'eux-mêmes au tempérament marseillais?



## CHAPITRE II

### LES HOMMES

L'isolement de Marseille derrière sa barrière de hauteurs, sa vie quotidienne donnée aux travaux de la mer ont développé chez ses citoyens un particularisme qui, né avec la ville, s'est conservé intact au cours de sa longue histoire.

#### *Le particularisme marseillais*

Cité marchande plantée sur le bord d'une terre barbare, elle est restée ville grecque aux temps gaulois comme, après César, sous l'empire de Rome. Pendant la nuit des siècles qui suivirent, elle a cherché sans se lasser les chemins de l'indépendance. Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, elle a, de son argent, acquis sa liberté et vécu cinquante ans maîtresse d'elle-même. Obligée ensuite d'accepter la loi du comte de Provence, elle a obtenu par contrat de garder son conseil, ses consuls, ses juges, sa milice avec des garanties judiciaires et des privilèges commerciaux qui lui conféraient une place à part dans l'Etat provençal et entretenaient en elle l'idée qu'elle n'avait pas perdu sa liberté. Passée enfin à la couronne de France, elle avait continué à se prévaloir de ses vieilles franchises et obtenu de demeurer en pays de Provence ce que la Provence était dans le royaume : une terre « non annexée mais jointe », « adjacente » comme on disait alors, distincte du pays et

unie au trône par les stipulations d'un statut spécial.

Loyale, certes, à l'égard de celui qui portait la couronne. Elle l'avait bien montré par deux fois en arrêtant au xvi<sup>e</sup> siècle devant ses murailles le connétable de Bourbon, le traître, et Charles l'Empereur, et en accueillant « en grande joie et liesse » tous les princes, François I<sup>er</sup>, Charles IX, Henri IV, Louis XIII venus se montrer à leur peuple. Avant d'entrer, les rois juraient au seuil de la porte Réalle de « conserver les privilèges et immunités reconnus à la ville ». Alors les cloches sonnaient, la milice lançait des appels de trompette; les canons des remparts faisaient parler la poudre et les vivats jaillissaient des bouches et des cœurs. Ainsi se renouvelait de règne en règne l'échange des fidélités.

Nous venons au monde la fleur de lis au cœur, disait dans une cérémonie municipale l'assesseur parlant au nom de la ville. Nous professons l'amour, le respect, l'obéissance au prince, mais un prince qui regarde la ville avec tendresse et daigne se souvenir de la religion du serment qui l'attache à la conservation de ses franchises.

Ainsi Marseille, se tenant pour hors de la Provence, n'envoyait à l'assemblée des Communautés qui gérait les affaires du pays que des observateurs pour veiller au respect de ses prérogatives. Et, ne reconnaissant au roi que la qualité de seigneur de Marseille, elle se comportait comme étrangère au reste du royaume dont les lois ne l'obligeaient pas. Seuls étaient réputés citoyens de Marseille les natifs du lieu résidant dans la ville. Tout le reste — Provençaux, régnicoles nés dans les autres provinces — était réputé « étranger ». Le Conseil de ville qui conférait seul la citoyenneté pouvait déclarer citoyen de Marseille un homme qui n'était pas sujet du roi. D'où suit que les Marseillais ne se considéraient pas comme Français. On raconte qu'un enfant de la ville qui, capturé en mer par

les pirates, traînait la chaîne en pays barbaresque, ne se fit pas connaître aux envoyés du roi venus pour racheter les esclaves français. A ceux qui s'étonnaient de son silence il aurait répondu : « Je ne suis pas français, moi, je suis de Marseille. »

L'« esprit républicain » inspiré des traditions antiques et des souvenirs du Moyen Age n'avait pas manqué de se réveiller au temps des guerres de Religion et lors des troubles de la Fronde quand l'affaiblissement de l'autorité royale avait lâché la bride aux éléments de désordre et laissé le champ libre aux ambitions. Sonner le tocsin, appeler le peuple à la révolte pour la défense de sa religion ou de ses libertés, tendre les chaînes à travers les rues, dresser des barricades, prendre d'assaut les forts, occuper la Maison Commune, fermer les portes de la ville et tirer sur les troupes du roi; pour finir, traiter avec l'ennemi, faire entrer dans le port les galères d'Espagne, ainsi avaient fait au xvi<sup>e</sup> siècle Casaulx, au xvii<sup>e</sup> Valbelle et Glandevès-Niozelles devenus, pendant des années, par l'intrigue et la force, les maîtres de la ville. L'assassinat avait mis fin au règne du premier; pour Niozelles, c'est Louis XIV en personne qui vint en 1660 signifier que les mutineries avaient assez duré. Et, avec lui, l'avènement de l'absolutisme allait pour plus d'un siècle reléguer dans le musée des souvenirs les rêves de la république marseillaise.

### *La langue*

L'histoire du Marseillais esclave en pays barbaresque qui ne se sent pas français se comprend mieux encore si l'on songe que c'est sans doute en provençal — alors langue unique de la ville — qu'il exprima sa profession de foi. En 1657, quand le poète burlesque Dassoucy vient à Marseille, il se prend de querelle, dès l'arrivée, avec le patron de l'auberge. On lui a servi pour son souper une omelette faite, dit-il, à l'huile de lampe avec des œufs couvés qu'on prétend lui faire payer quatre testons. Il se

fâche, il demande si, dans le pays, les renards ont mangé toutes les poules et si on le prend pour un Allemand (nous dirions un Anglais). Mais, en son « baragouin », l'aubergiste lui reproche de « franchimandeyar », ce qui, dans sa bouche, est l'injure suprême. Le « franchimand », c'est l'homme du Nord, l'« étranger » qui ne comprend rien au parler de Marseille et prétend imposer les façons de Paris.

L'emploi de la langue provençale renforce le particularisme marseillais, ajoute des barrières aux reliefs qui isolent la ville et son terroir. Le peuple dans les ateliers, les boutiques, sur le port, au cabaret comme en famille ne parle que le provençal. Dans les milieux bourgeois, dans la société, le français n'est pas mieux en usage. Madeleine de Scudéry constate que, dans les salons marseillais ou ce qui en tient lieu, il est impossible de soutenir une conversation; car, « de tout ce grand nombre de dames, écrit-elle, il n'y en a pas plus de six ou sept qui parlent français ». Rude épreuve pour une habituée du beau langage.

L'élément masculin est-il plus avancé? Depuis qu'en 1539 François I<sup>er</sup> a prescrit de rédiger les actes de justice « en langage naturel français et non autrement », toute la procédure des tribunaux, les actes des notaires ont abandonné latin et dialectes. Contrats, testaments et pièces de commerce, délibérations des corps, règlements publics, ordonnances, tout ce qui s'écrit se formule en français. Mais le français n'est toujours dans le Midi qu'une langue seconde, langage de circonstance et de cérémonie qu'on manie non sans peine et avec plus ou moins de bonheur. Le parler courant reste le provençal, langue vivante, vive, drue, imagée, dialecte de la vie quotidienne — le français n'étant que la « langue du dimanche » — expression véritable des Marseillais de toutes conditions.

L'Eglise qui parle au peuple et doit se faire entendre s'exprime également en langue populaire. Les oratoriens de Marseille, en 1689, estiment plus convenable de prêcher

en français, mais affirment que, pour la masse des fidèles, il faut des catéchismes et des instructions familières en provençal. En 1731, le père Labat de l'ordre des prêcheurs reconnaît que les Marseillais sont « idolâtres » de leur langue. Lorsqu'un prédicateur, même au-dessous du médiocre, parle à son auditoire en provençal il surpasse les plus éloquents des orateurs français. Quand il est annoncé dans une paroisse, il n'est pas nécessaire, pour remplir la nef, de sonner le sermon. Plusieurs heures avant qu'il ne paraisse en chaire il n'y a plus une chaise libre dans le saint lieu.

En plein xviii<sup>e</sup> siècle, on parle encore provençal dans le prétoire; et les délibérations du Conseil de Ville, si elles s'écrivent en français sur les registres, reproduisent des débats tenus en langue du pays. En 1735, pour les funérailles de l'intendant de Provence Le Bret auxquelles tout le haut personnel de la province et de la ville assiste, l'oraison funèbre est faite en provençal. Lorsqu'en 1725 l'académie de Marseille est fondée, l'un des buts que ses créateurs se proposent est de répandre dans la ville l'usage du français. Soixante ans après, leur objectif est loin d'être atteint. Le marquis de Pennes reçu en 1785 dans la compagnie rappelle dans son discours de réception qu'au siècle précédent, deux cents ans après la réunion de la Provence au royaume, la langue française y parvenait à peine et qu'aujourd'hui, dans l'académie même, son usage est loin d'être devenu familier. Plusieurs de mes confrères, disait-il, m'ont avoué qu'ils pensaient en provençal et devaient ensuite, pour rédiger en français, faire la traduction.

Le provençal a survécu à la Révolution qui, en le dénonçant comme un attentat contre l'unité nationale, avait tenté d'en proscrire l'usage. Dans un *Tableau historique de Marseille* paru en 1817 on lit qu'il demeure la « langue favorite de la ville. Les gens d'un certain âge, avocats, prêtres, négociants continueront à plaider, à prêcher, à disputer en patois. Il ne faut pas se flatter de

les voir renoncer à une habitude aussi forte, conclut l'auteur. C'est leur langue pour toujours. »

### *L'esprit*

Le caractère des Marseillais est marqué de traits trop apparents pour n'avoir pas frappé les étrangers en séjour dans la ville. L'esprit d'indépendance saute aux yeux de deux voyageurs de condition et de pays différents qui viennent à Marseille au temps de Louis XVI. « Le caractère marseillais, écrit le comte polonais Moszynski dans son *Journal de voyage*, est tout républicain et toujours prêt à se révolter à la moindre apparence d'atteinte à la liberté de la ville. » « Les Marseillais, note de son côté Georges Fisch, citoyen helvétique, dans ses *Lettres sur la France du Midi*, forment une sorte de république. Ils établissent soigneusement une différence entre eux et les Français que la plèbe locale regarde presque comme des esclaves. » Cette disposition naturelle est à base de fierté. La féodalité n'a jamais implanté de profondes racines dans le sol de la ville. La servilité y est inconnue, le sentiment d'égalité, général. Si l'on estime ceux en qui paraît un mérite véritable, on ne les croit pas pour autant supérieurs. Aux yeux des gens du lieu un homme en vaut un autre. Les distinctions sociales ne comptent guère et la politesse ne gagne rien à cet état d'esprit. Les domestiques du magnat polonais voient avec surprise depuis leur arrivée en Provence que, dans les hôtelleries où leur maître descend, les garçons de cuisine entrent dans les chambres le chapeau sur la tête. « Mon cafetier, note le comte, se borne en guise de salut à toucher le bord de son chapeau et attend tranquillement que je lui rende la face. »

La fierté nourrit chez les Marseillais un patriotisme municipal très vif, un attachement plein d'orgueil à la cité natale qui s'exprime par le dédain du dehors. Le respect des traditions, la force des liens familiaux, la fidélité aux pratiques religieuses cimentent une société fortement char-

pentée et maintiennent à travers les siècles son caractère original, sa cohésion. Sans doute, les dissensions n'y manquent pas. Des rivalités, des cabales opposent au sein de la bourgeoisie, dans les élections municipales, des factions et des clans. Des « émotions populaires » issues d'un incident, d'une fausse nouvelle entraînent le petit peuple aux violences. Mais ces divisions ne rompent pas l'unité de la cité. Ce sont affaires qui se règlent en famille et l'effet d'un tempérament chaud, d'une pétulance naturelle — « poudre et salpêtre », disait Mgr de Belsunce —, qui n'inquiètent personne parce qu'ils sont communs à tous.

Cette vivacité — impulsivité, « estrambord », démesure — fait le fond du caractère marseillais. Rien ou presque à Marseille ne se résout simplement, doucement. L'ardeur, la verve populaires, comme l'écho, répercutent, prolongent et enflent chaque bruit. La passion pousse tout aux extrêmes. Il faut dire qu'à quelques étrangers ce trait paraît une qualité qui fait les Marseillais sensibles et aimables. Ainsi, aux pays où se manifeste un esprit réticent, renfrogné, Grimod de la Reynière préfère le peuple de Marseille « naturellement actif, gai, vif, agissant, qui se livre au plaisir avec autant d'ardeur qu'au travail et paraît arriver à satisfaire avec magnificence tous ses penchants ». Pour d'autres, ennemis de l'effervescence, amis de l'ordre, tel Nicolas Arnoul envoyé en 1665 par le roi à Marseille comme intendant des Galères, les Marseillais sont « bonnes gens », mais mal équilibrés. « La chaleur du pays les emporte et la raison leur vient un peu trop tard. » Les observateurs attribuent au climat ces tendances extrêmes. Grimod de la Reynière les rapporte à la sécheresse de l'air, à la force du soleil qui donne de l'énergie aux sensations et rallume sans cesse l'esprit et les sens. De même, pour le voyageur polonais, c'est l'ardeur de l'astre du jour qui les incite à la bataille. Deux voitures s'accrochent-elles dans une rue trop étroite, il en résulte entre les conducteurs « une querelle où la vivacité provençale brille admirablement. Ils se gourmandent, se traînent dans

les ruisseaux par les cheveux, se jettent des pierres et, si la lassitude ne les sépare pas, ils finissent par s'escrimer à coups de couteau ». Les femmes sont moins sanguinaires.

Elles commencent par des injures, se décoiffent, s'arrachent quelques poignées de cheveux et la partie la plus forte renverse son adversaire, lui trousse les jupes et lui claque d'importance les fesses. On peut voir chaque jour ce noble spectacle. Et il est fort prudent de s'en écarter de crainte de recevoir quelque pierre au visage.

D'autres trouvent dans l'alimentation et les condiments de la cuisine les causes de l'exubérance générale. C'est ainsi qu'en l'an VIII Lavallée met en cause « l'énorme quantité d'ail dont les Marseillais font un usage habituel et cette étonnante consommation de poivre, d'épices, d'anchois, de sardines salées qui donnent au sang une âcreté continuelle », sans parler des « propriétés échauffantes qui font de l'huile et du poisson de véritables aphrodisiaques ».

Que l'origine en soit climatique ou culinaire, cet « état constant de fièvre » fait des Marseillais de grands parleurs, « de grands braillards », dit Arnoul qui ne les aime guère et, les ayant bien vus, ajoute qu'« ils parlent encore plus des épaules que de la bouche ». La gesticulation chez eux complète le discours, l'amplifie en action oratoire et, du moindre événement, fait une espèce de drame. En vain tenterait-on de les arrêter, de les calmer. « Il faut qu'ils parlent, dit Arnoul, il faut les laisser parler... Ils s'évaporent par le discours dont ils ne sont pas les maîtres. » La griserie des mots les soulève. Et leur transport les emporte bien au-delà de leur première pensée. Ensuite, le sac vidé, la tempête s'apaise. L'Anglais Fraxel juge que tout ce vacarme n'est que l'effet de « la rudesse des caractères et de la brutalité des mœurs ». Les Marseillais disent que c'est franchise, effet d'une sincérité qui

veut tout dire et de convictions qui n'ont rien à cacher. Cependant, cet excès de paroles déconcerte. On trouve les Marseillais brusques, tout d'une pièce, « invivables », entêtés. Leur richesse d'imagination, leur aptitude à fabuler les rendent aux yeux des étrangers difficiles à croire, malaisés à prendre au sérieux.

Cette façade trop voyante fait oublier d'autres traits : solidité foncière, ingéniosité, sagesse, générosité, bonhomie. L'attachement des Marseillais à leur ville, à leur passé qui les fait tenir pour casaniers, routiniers ne les empêche pas d'être ouverts aux affaires, prompts à saisir les occasions, hardis à se lancer sur les routes nouvelles. On dit d'eux qu'ils sont irréfléchis, que « leur vivacité les empêche de penser avant que d'entreprendre » alors que leur hardiesse est pétrie de bon sens, leurs audaces associées à un sain réalisme. Economes et longtemps indifférents au luxe, jugés souvent mesquins, parcimonieux, même avarés, ils sont admirablement charitables et, malgré leur fierté, accueillants et, comme on dit ici, « braves », c'est-à-dire sans façons, simples et bienveillants. Parce qu'ils sont gens du premier mouvement, on les croit inconstants et légers, incapables de longs efforts et de lentes persévérances. Les progrès de la ville à travers d'immenses épreuves, le travail qui s'y fait, les grandes entreprises qui s'y montent, la place qu'elle prend dans le royaume, en Méditerranée, dans le monde, répondent à ces jugements malveillants ou mal informés.

est donc que si le consommateur est un être rationnel, il ne peut pas être égoïste. On trouve en effet dans les principes de l'économie politique, que si l'on suppose un être rationnel, on suppose un être égoïste. Or, si l'on suppose un être égoïste, on suppose un être qui ne cherche qu'à satisfaire ses intérêts particuliers, et non pas ceux de la société.

Il est donc évident que si l'on suppose un être rationnel, on suppose un être qui ne cherche qu'à satisfaire ses intérêts particuliers, et non pas ceux de la société. Or, si l'on suppose un être qui ne cherche qu'à satisfaire ses intérêts particuliers, on suppose un être qui ne cherche qu'à satisfaire ses intérêts particuliers, et non pas ceux de la société. Or, si l'on suppose un être qui ne cherche qu'à satisfaire ses intérêts particuliers, on suppose un être qui ne cherche qu'à satisfaire ses intérêts particuliers, et non pas ceux de la société.

Il est donc évident que si l'on suppose un être rationnel, on suppose un être qui ne cherche qu'à satisfaire ses intérêts particuliers, et non pas ceux de la société. Or, si l'on suppose un être qui ne cherche qu'à satisfaire ses intérêts particuliers, on suppose un être qui ne cherche qu'à satisfaire ses intérêts particuliers, et non pas ceux de la société. Or, si l'on suppose un être qui ne cherche qu'à satisfaire ses intérêts particuliers, on suppose un être qui ne cherche qu'à satisfaire ses intérêts particuliers, et non pas ceux de la société.

### CHAPITRE III

#### LE PORT ET LA VIEILLE VILLE

##### *Le Lacydon*

La ville de Marseille s'est bâtie au bord d'une calanque longue de près de mille mètres, large de trois cents, étendue à l'origine sur une quarantaine d'hectares, la première d'une série d'indentations qui, jusqu'au port de Cassis, entaillent sur vingt kilomètres la côte provençale. Comme ceux qui lui font suite, le bassin marseillais qui a pris d'un ruisseau disparu le nom de Lacydon occupe entre deux lignes de hauteurs un fond de vallée envahi par la mer. Mais, ici, le cadre du plan d'eau a reçu de la nature des dispositions et des dimensions exceptionnelles. Les autres calanques s'enfoncent entre des murailles abruptes de rochers qui offrent un terrain de choix aux fervents de l'escalade. Le Lacydon, au contraire, est, presque de toutes parts, largement dégagé. Au sud, le massif de la Garde ménage à son pied, le long de l'eau, une lisière plate. En face, la ligne de collines qui s'allonge sur la rive nord descend vers le port par des versants aisément accessibles. Et, à son extrémité, le bassin se prolonge par une large avenue qui monte doucement en direction de l'est.

L'entrée seule est resserrée entre des hauteurs qui se font vis-à-vis. Une presqu'île rocheuse s'allonge devant l'entrée du port dont elle garde l'accès réduit à une passe. Au large, derrière le rocher d'If, deux îles allongées tendent une nouvelle ligne de défense. Ainsi, le port, abrité

du mistral par l'écran des collines, est aussi protégé des assauts de la mer. La ville qui s'établit, six siècles avant notre ère, sur les hauteurs qui dominent l'entrée de la crique avait de quoi se bâtir, se garder et s'étendre. De bons murs ajoutés aux pentes des collines la mettaient à l'abri des surprises et lui permettaient de soutenir avec de bonnes chances un siège prolongé.

### *Les défenses de la ville*

Aux temps antiques, les remparts dont les fouilles récentes ont remis au jour un morceau important tinrent en échec, six mois durant, les légions de César. Et l'approche de la famine décida seule de l'issue du combat. Quinze cents ans après, ses murailles arrêtaient les assauts du connétable de Bourbon qui s'était flatté de réduire la place en six jours. De cette victoire à laquelle les femmes des combattants avaient aidé, les Marseillais gardèrent une juste fierté. Ils crurent désormais leur ville inexpugnable. Aux yeux de tous elle passa pour telle. Son enceinte, plusieurs fois retouchée à l'est, demeura, sur ses faces ouest et nord, immuable. Au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle elle présentait encore un ensemble imposant. Les Marseillais qui l'avaient construite de leurs mains, payée de leurs deniers, défendue de leur sang, entendaient qu'elle demeurât telle et qu'elle en imposât à toutes les puissances y compris à celle du roi.

Le rempart de la mer qui bordait le rivage, de la pointe de la ville à l'anse de la Joliette, était monté sur une falaise dont les pentes parsemées d'éboulis descendaient sur des plages étroites. Etayé de puissants contreforts, surmonté de quelques tours de guet et d'un parapet d'où sortaient des gueules de canons, il donnait, vu de la mer, à la ville un air de citadelle.

A la Joliette commençait le rempart de la terre qui, sur trois côtés, enveloppait la ville. Face au nord, entre la porte Gallique et celle de l'Annonerie, se dressait un mur

énorme, « bâti à l'antique », dominé en son milieu par la tour Sainte-Paule. Du côté de l'est, une grande courtine, *lou Gran Caïre*, haute de près de dix mètres, large de trois à quatre à la base, commençait par un gros ouvrage carré, le Boulevard, qui faisait saillie sur la muraille. Au-dessous de l'aqueduc qui amenait à la ville les eaux de l'Huveaune s'ouvraient sur les lices les trois portes de la Frache, du Marché et la Réalle, celle-ci flanquée de grosses tours formant un châtelet.

De là, un dernier morceau est-ouest qui finissait au port longeait la Corderie qui allait devenir la Canebière et s'achevait au bord de l'eau par la porte de la Calade accostée d'une dernière tour. Ensuite, sur le quai, jusqu'à Saint-Jean, la ville avait depuis un siècle abattu sa muraille et n'était défendue que par la chaîne tendue la nuit à travers l'entrée du port et par la ligne de hautes maisons coupées de rues étroites, terminées parfois en passages couverts, faciles à fermer dans le cas de danger.

### *Quartiers et faubourgs*

Dans ces limites Marseille dessinait de l'ouest à l'est un grand quadrilatère qui, depuis l'Antiquité, n'avait guère changé d'aspect ni d'étendue. Elle occupait une ligne de hauteurs culminant entre 25 et 40 mètres : aux extrémités, deux buttes, celle de Saint-Jean qui, à l'entrée du port, avait porté la cité phocéenne à sa naissance, et celle des Carmes, entrée la dernière dans l'enceinte de la ville antique, d'où venait son nom ancien de Rocca barbara; entre les deux, une longue croupe qui dominait la rade d'un côté et, de l'autre, le port.

Juchée sur ces revers, tassée dans ses murailles, la ville formait une masse compacte, un bloc où tout paraissait se toucher. Des pentes de la Garde, on la voyait s'élever par degrés, étageant ses maisons en décor de théâtre. De la tour de l'Observatoire dressée au cœur de la cité, au sommet de la montée des Accoules, à peine distinguait-on

dans le moutonnement des toitures quelques alignements qui révélaiet les sillons creusés par les rues principales, la Grand-Rue à mi-pente, la rue Coutellerie dans les quartiers bas, voisins du quai. Plus haut, des terrains clos de murs abritaient des maisons religieuses. Sur la crête, des moulins en file faisaient tourner leurs ailes. A la limite de la ville haute et de la ville basse, l'église des Accoules élevait sur la vieille tour de Sauveterre sa flèche qui dominait l'ensemble, réglait la vie de la cité, sonnait le tocsin, la retraite, appelait les fidèles à l'office, le peuple à la défense, le corps de ville au Conseil.

Vers 1660, Marseille pouvait avoir 60 000 habitants dont les trois quarts s'entassaient dans l'enceinte. Au-delà des murailles, les faubourgs formaient une deuxième ville qui touchait au port, aux jardins maraîchers, au grand chemin qui, venant d'Aix, continuait vers Toulon et l'Italie et ils vivaient à la fois du trafic de la route, des travaux de la mer et des champs. Une douzaine de communautés religieuses avaient choisi cette banlieue paisible pour y bâtir leur maison de prière. D'autres s'étaient installées plus loin, sur la hauteur de la Plaine, dans le vallon du Jarret, sur la rive du port opposée à la ville. C'est là que l'abbaye de Saint-Victor, le plus ancien et le plus puissant de tous les établissements monastiques, se retranchait au milieu de ses vastes domaines, derrière ses murailles crénelées, dans une fière solitude.

Les faubourgs où la place ne manquait pas ne compaient ni nobles résidences ni maisons cossues de bourgeois du commerce. Les anciennes familles et les enrichis du négoce avaient leur maison dans la ville et restaient attachés au quartier, à la paroisse des ancêtres. Les Mirabeau logeaient sur la place de Lenche, les Valbelle au cœur des petites rues qui descendaient au port. La Grand-Rue avait l'hôtel de Cabre, la rue Caisserie celui du chevalier Marin. La Maison diamantée joutait l'hôtel de ville au bas de l'étroite rue de la Prison. Ainsi vivaient côte à côte et porte à porte le petit peuple, le moyen et le grand

commerce, la noblesse. Une sorte d'égalité, de solidarité au moins, résultait de ces voisinages.

Même dans les quartiers entre lesquels se partageait la ville tous les états se mêlaient. Saint-Jean seul, quartier des pêcheurs, avait une figure distincte. Le corps de ville, entre la ville haute et le quai, Cavaillon, quartier haut étendu de la Major à la butte des Carmes, mêlaient dans leurs ruelles les artisans de tous métiers, les travailleurs du port aux marchands de la Grand-Rue, aux robins du Palais, aux maîtres de quelques beaux hôtels à blason. Et Blanquerie de même, quartier est de la ville, avait, à côté de gens de haute classe, nobles, notables, commerçants et bourgeois, des rues entières où le populaire l'emportait.

*Dans la même collection :*

**Jean Anglade**

La vie quotidienne dans le Massif Central  
au XIX<sup>e</sup> siècle

**Paul Arrighi**

La vie quotidienne en Corse  
au XVIII<sup>e</sup> siècle

**Yann Brekilien**

La vie quotidienne des paysans en Bretagne  
au XIX<sup>e</sup> siècle

**Jacques Levron**

La vie quotidienne à la cour de Versailles  
aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles

**Pierre Rollet**

La vie quotidienne en Provence  
au temps de Mistral

**Jacques Wilhelm**

La vie quotidienne au Marais  
au XVII<sup>e</sup> siècle

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7531 00709978 2

28.00

t.S.C. 26.05

Imprimé en France

23.2223

73-1

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

